



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL DE SULLY



Val de Sully Le mag



04

Projet de territoire,
penser localement, agir globalement.

Mars 2018



En bref
Rivière, ouvre ton lit
Au conseil
Le dossier
Paroles aux communes
Instant(s) de vie



Assurer et développer l'attractivité de notre territoire dans une vision à long terme, construire dès maintenant et pour demain le cadre de vie de nos habitants dans la solidarité et l'équité : c'est l'objectif de l'engagement que je porte avec mes collègues, vice-présidents et conseillers communautaires.

Aussi, au lendemain de la fusion, épaulés par les membres du Conseil de développement issus de la société civile, nous avons partagé notre vision du territoire et dessiné sa projection à court, moyen et long termes.

Travailler et tracer ensemble une perspective commune, déterminer les actions prioritaires et s'approprier notre « bassin de vie » pour construire un territoire fort, identifié, unifié, c'est l'ambition du projet de territoire ; un projet structurant pour l'avenir du Val de Sully et de ses habitants.

Nous vous livrons donc ici les grandes lignes de ce travail de réflexion. Ce Projet de territoire, une démarche volontaire, une véritable feuille de route pour les élus et les agents, que nous avons élaboré durant 9 mois.

9 mois, interprétons-le comme un signe ; un heureux évènement pour un avenir rempli de belles ambitions pour le Val de Sully.

Bonne lecture !

- Nicole LEPELTIER -
Présidente de la Communauté de communes
du Val de Sully

Cap au sud !

L'Office de Tourisme propose de nouvelles visites pour découvrir les villages solognots. Visite animée ou autonome, + d'infos dans le guide touristique 2018 ou dans les Offices (Germigny des Prés, Saint Benoît sur Loire et Sully sur Loire).

Besoin d'accompagnement pour vos **démarches d'urbanisme**, rapprochez-vous du service par téléphone (02 38 35 30 86) de 9h à 12h ou à la Communauté de communes sur rendez-vous.

En avant-première, découvrez au siège à Bonnée, une **reproduction partielle de la frise retraçant l'histoire de l'abbaye** qui sera installée au centre d'interprétation.

Un **nouvel accueil de loisirs** à Saint Benoît sur Loire. Pour répondre aux besoins de la population, des travaux sont en cours à l'ancienne école Sainte Marie : plus de places seront ainsi proposées pour les enfants dès cet été !

Pour assurer la protection des biens et de personnes, un système de vidéo protection permettra une surveillance du domaine public.



Rue de Chatillon

45570 Dampierre-en-Burly

02 38 35 66 47 • www.valdoreane.fr



Val d'Oréane
Centre aqua-forme Dampierre en Burly



Novembre

- Délégation de la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif confiée à la société SUEZ
- Attribution de subventions : Clic, Pasej, collège Maximilien de Sully, association sportive du collège de Sully, Jeunesses Musicales de France.
- Demande de permis de construire pour la structure du multi-accueil à Ouzouer sur Loire
- Demande de licences d'entrepreneur de spectacles

Décembre

- Adoption du schéma de développement touristique communautaire
- Attribution de fonds de concours aux communes membres
- Mise en conformité des compétences dans le cadre de la loi NOTRe et actualisation des statuts
- Transfert de personnel suite à l'extension des compétences école de musique et bibliothèques
- Transfert de biens : crèche à Sully sur Loire et cinéma à Sully sur Loire

Février

- Présentation et débat sur les orientations budgétaires
- Approbation de la convention pour un poste mutualisé de chargé de mission en développement économique
- Adoption du projet éducatif du Service Petite enfance / Enfance / Jeunesse et des règlements intérieurs des structures
- Adoption du projet de service des bibliothèques communautaires
- Conclusion d'une convention relative à l'organisation de l'édition 2018 du « Fest'Hiver » de Cerdon
- Adoption du règlement d'attribution des subventions dans les domaines de la culture et de l'animation
- Adoption d'une motion en faveur du maintien du Centre Médico Psychologique à Sully sur Loire



Rivière... ouvre ton lit

État, Communauté de communes et riverains : un partage des responsabilités pour maintenir la qualité du cadre de vie tout en respectant l'environnement.

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI) est dorénavant confiées aux intercommunalités avec pour double objectif de préserver d'une part, le patrimoine naturel associé aux milieux humides et de protéger d'autre part, les biens et les personnes des crues.

Ainsi, sur les affluents de la Loire qu'elle gère, la Communauté de communes a établi un plan d'actions sur les 5 ans à venir*.

Outre l'entretien courant, des opérations pour rétablir le lit des rivières par l'installation de plages de graviers assurent la survie des espèces aquatiques durant les périodes d'étiage. Des ouvrages routiers ont également été aménagés pour permettre leur franchisse-

ment par les espèces piscicoles.

Dans le même esprit, les propriétaires de berges doivent entretenir pour maintenir le cours d'eau et contribuer à son bon état écologique. Toutefois, avant d'entreprendre une quelconque action, qui pourrait s'avérer inadap-tée et irréversible, il est conseillé de se rapprocher du service rivières de la Communauté de communes. Pour les travaux plus importants, une procédure administrative préalable est obligatoire.

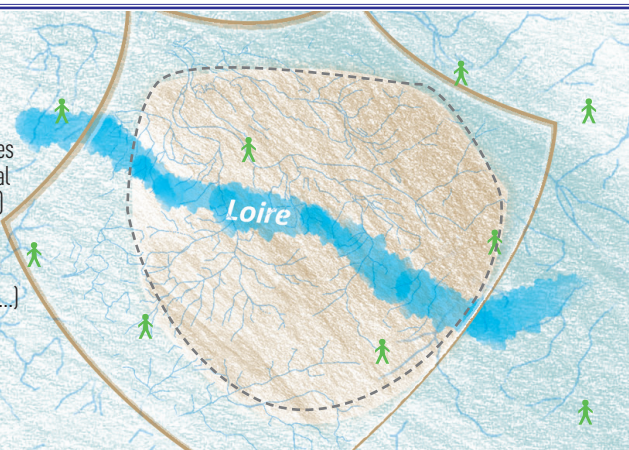
Protection de la faune et de la flore ; maintien du cadre de vie.

Technicien rivières de la Communauté de communes : 02 38 35 05 58 ou rivières@valdesully.fr

**avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et le Département du Loiret.*

Cours d'eau gérés par :

- l'État
- la Communauté de communes (rivières dont la totalité du bassin versant est en Val de Sully : Sange, Bec d'Able, Ru D'Oison...)
- Syndicats mixtes (rivières dont le bassin versant est partiellement en Val de Sully : Bonné, Duy...)
- sur tout le territoire, berges entretenues par les riverains dès qu'ils en sont propriétaires.





Le dos

**UN PRO
LE TER**

ssier

OBJET POUR RITOIRE ■



Il était annoncé dans le précédent *Val de Sully le Mag*, il est écrit !

Acte fort de programmation qui annonce le sens de la politique publique de l'intercommunalité pour les années à venir, le projet de territoire trace les grandes lignes du futur pour les habitants du Val de Sully.

Une démarche volontaire et participative

Élus et citoyens ont travaillé ensemble avec le but de renforcer les atouts et d'harmoniser les compétences sur le territoire tout en maintenant l'effort de solidarité envers les communes. Une véritable feuille de route, à horizon 12 ans, pour asseoir les qualités et palier les carences du territoire.

Étape 1 ■ Un diagnostic complet : recenser les forces et faiblesses dans des domaines variés (démographie, santé, équipements publics, données socio-économiques etc.) mais également les opportunités et les menaces qui se présentent.

Étape 2 ■ Trois enjeux identifiés : la croissance économique et touristique, l'identité et l'unité territoriales, la qualité du cadre de vie.

Étape 3 ■ L'action : finaliser les projets entamés en 2017 et engager de nouvelles actions. Et quand le cadre d'actions dépasse les compétences communautaires, la Communauté de communes se fera relais ou coordinatrice auprès des institutions compétentes pour défendre les intérêts du territoire et de ses habitants.

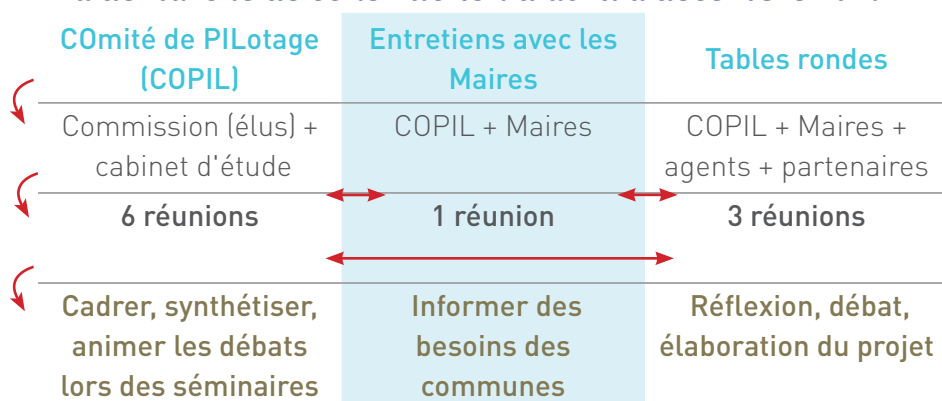
En photo, séminaire du 12 septembre 2017 avec élus, partenaires et agents.

Penser globalement,

Pour commencer, il est important de rappeler que la Communauté de communes du Val de Sully est une collectivité récente (1^{er} janvier 2017). Elle est issue de la réunion de deux territoires qui ont leurs caractéristiques propres (Sologne / Forêt d'Orléans, ...) mais qui se rejoignent sur nombre de points (qualité de vie, présence industrielle, atouts touristiques ...). Pour élaborer un plan d'action qui réponde aux besoins quotidiens des habitants et des entreprises, il s'est révélé indispensable de dresser au préalable un état des lieux global sur les attentes des 19 communes du territoire et de leurs acteurs.

Le projet de territoire est un acte fort de programmation qui annonce le sens de la politique publique de l'intercommunalité pour les années à venir.

La démarche de construction d'avril à décembre 2017



Cadre légal

Initié par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, le projet de territoire est décrit comme "une démarche volontaire" qui découle sur "une véritable feuille de route".

Le code général des collectivités territoriales, très évasif sur le sujet, mentionne "l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace" (articles L. 5214-1, L. 5215-1, L. 5216-1).

Posant les fondements de l'action collective et permettant de dépasser l'addition des préoccupations communales au profit de priorités communautaires, le projet de territoire est un document de référence de l'action publique à moyen terme révisable et renégociable.

Étape 1 ■ UN DIAGNOSTIC SINCÈRE



Des forces...

Population > en augmentation
Bassin d'emploi > large et diversifié
Cadre de vie agréable
Tourisme et animations
 Loire, Sologne, géographie centrale

Des opportunités

Population > *silver économie* (économie liée aux seniors)
Emploi > développer les structures de formation
Économie > favoriser les circuits courts
Tourisme > diversification
Logements > réhabilitation
Santé > contrat local de santé et télémédecine

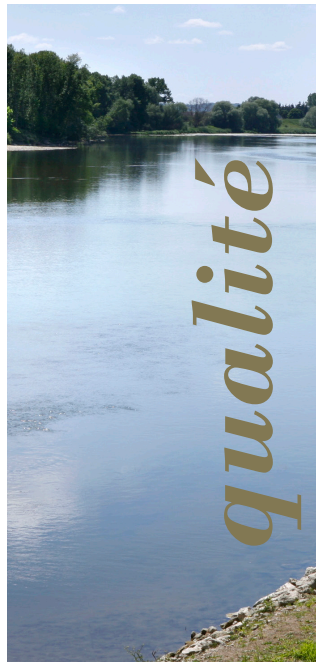
... et des faiblesses

Population > vieillissement
Bassin d'emploi > manque de structure formation
Transports > territoire mal desservi
Couverture mobile et numérique > insuffisante
 Offre de **logements** > non adaptée à la demande
Santé > désertification médicale

...et des menaces

Population > départ des jeunes et isolement des ménages
Économie > délocalisation d'entreprises
Emploi > déclin
Manque d'attractivité

agir localement



Une représentativité large

Constitué de bénévoles issus de la société civile, le conseil de développement est une instance de consultation et de proposition. Basés sur leur connaissance du terrain et leur expertise (liées à leur activités professionnelles ou à leur implication associative), les avis et contributions du Conseil de développement ont vocation à alimenter la réflexion des élus préalablement à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

+ : consultez la composition du conseil de développement dans le compte rendu du conseil communautaire du 7 novembre sur www.valdesully.fr/conseil-communautaire-et-deliberations

Étape 2 ■ UN OBJECTIF CLAIR >>>>> Étape 3 ■ DES ACTIONS CONCRÈTES

En axant les politiques publiques sur la croissance économique et touristique, l'identité et l'unité territoriales et la qualité du cadre de vie, les élus visent un objectif central : **renforcer l'attractivité du territoire** en prenant en compte le diagnostic précédemment établi.

En outre, le projet veillera à trouver le bon équilibre entre développement urbain et rural, tout en intégrant les problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire et de la population qui y vit.

Les commissions et services de la Communauté de communes s'organiseront pour traduire cette stratégie en action de développement opérationnel.

Au delà de la poursuite des actions entreprises en 2017 (centre d'interprétation, projet cinéma, construction d'un multi-accueil...) de nouvelles initiatives s'échelonneront sur plusieurs années.

L'action communautaire sera évaluée régulièrement et réorientée ou redéfinie si besoin.

Pour un service public de qualité au plus près des besoins exprimés par la population

DÈS MAINTENANT :

la culture pour tous

Un réseau de médiathèques étendu

S'appuyant sur les organisations existantes de part et d'autre de la Loire, les bibliothécaires -professionnels et bénévoles- s'organisent pour améliorer l'offre de service sur l'ensemble du territoire.

➕ pour les (futurs) abonnés : une carte lecteur commune à tous les sites, un portail pour gérer son compte lecteur à distance (consultations, réservations, prolongation...), une navette qui assure la rotation des fonds

📅 1^{er} avril pour les bibliothèques de Saint Père sur Loire, Sully sur Loire et Vannes sur Cosson ; 1^{er} octobre, ouverture globale du réseau avec élargissement progressif des horaires d'ouverture.

Le transfert de l'école de musique municipale de Sully sur Loire au Val de Sully.

En vue du transfert au 1^{er} janvier 2018, les deux écoles de musique avaient, dès la rentrée de septembre, harmonisé leurs tarifs et temps de cours et adopté le même règlement intérieur.

➕ pour les élèves, la transition administrative au 1^{er} janvier a été transparente. Pour les enseignants une organisation, un cadre d'emploi et des exigences pédagogiques désormais identiques.

★ médiathèque et école de musique élargiront progressivement côté Sud leurs interventions dans les écoles, construites en partenariat avec les enseignants.

Une programmation aux 4 coins du territoire

Des concerts, des pièces de théâtre, des spectacles de magie, du ciné plein air... Où que vous soyez sur le territoire et quels que soient vos goûts vous trouverez forcément un spectacle qui vous fait envie !

➕ réservez depuis chez vous : resasullias.com

Prochainement **la réouverture du cinéma** à Sully.

Pas de méprise, aucun travaux n'a encore été engagé. Un nettoyage a été effectué et un soin particulier sera accordé à l'accueil des cinéphiles. Dans l'attente du projet d'espace culturel, la réouverture est temporaire. Aussi, il a raisonnablement été décidé d'en maîtriser les coûts.

➕ suivez-nous sur Facebook @ValdeSully pour être informés de la date de réouverture et de la programmation.

de 0 à 15 ans, des modes de garde pour chacun

Pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés, la Communauté de communes propose différentes prises en charge : la crèche à Sully sur Loire, un multi-accueil à Ouzouer sur Loire et des animations ponctuelles du Relais Petite Enfance.

À partir de 3 ans, direction l'accueil de loisirs et dès 11 ans, des animations jeunesse sont proposées.

Pour harmoniser les pratiques et offrir à toutes les familles la même qualité de service, il était important d'asseoir les activités proposées aux enfants sur des valeurs partagées par tous et écrites dans **le projet éducatif du service Petite Enfance / Enfance / Jeunesse** : développer le bien-vivre ensemble, faire connaître et apprécier les richesses de notre territoire, oser la culture dès le plus jeune âge et réapprendre à jouer ensemble.

➕ Fiches d'inscription interactives sur notre site www.valdesully.fr rubrique Enfance Jeunesse.

PROCHAINEMENT :

protection des biens et des personnes

En complément de ses actions au Nord, l'équipe de police intercommunale sera amenée à intervenir sur les communes rurales de la partie sud du territoire. Elle y effectuera les mêmes missions : surveillance, prévention routière ou encore Opération Tranquillité Vacances.

développement économique et touristique

Soutenir les circuits courts, aider à l'installation et développer la formation seront les principales pistes pour accompagner les acteurs économiques du territoire. Pour le tourisme, autre pan important de l'économie locale, une plateforme de réservation pour faciliter la préparation du séjour est à l'étude. En outre, pour allonger leur durée de séjour, le développement de nouvelles prestations est envisagé.







Mais aussi des actions pour **favoriser la mobilité, freiner la dynamique de désert médical et favoriser la rénovation du bâti, ...**



Sur tout le territoire, plusieurs services itinérants vous sont proposés :

les animations jeunesse, les ateliers du Relais petite enfance, les spectacles de la saison culturelle, le déploiement de la police interco...

Structures communautaires :

-  Centre aquaforme
-  École de musique
-  Petite enfance
-  ALSH
-  Bibliothèque
-  Office de Tourisme

Chek-up santé !

Les praticiens du territoire pour vous soigner.

Médecins

Cabinet Mahoudeaux - Georges, Cerdon, 02 38 37 22 19
Cabinet Bouthegourd-Cornuché, Ouzouer sur Loire 02 38 35 60 15
Dr Dominique Dion, Ouzouer sur Loire, 02 38 35 61 63
Dr J.-R. Fabrikant, St Benoît sur Loire, 02 38 35 16 41
Dr Philippe Maslo, St Benoît sur Loire, 02 38 35 72 29
Cabinet Médical des Docteurs Lyardet-Dambrine-Mallet-De Person,
Sully sur Loire, 02 38 36 24 46
Association Médicale Docteurs Baglan-Rey-Njock,
Sully sur Loire, 02 38 36 27 03

Clic du Val d'Or

Centre Local d'Informations et de Coordination pour les
Seniors Hôpital Local, Sully sur Loire, 02 38 36 84 80

Consultations du nourrisson

Sully sur Loire, 02 38 36 62 69 / 02 38 29 59 50
Permanences : 1^{er} et 3^e mardi de 9h à 12h ; 4^e mardi de 13h30
à 16h30 ; 2^e et 4^e mercredi de 14h à 16h.

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Sully sur Loire, 02 38 36 33 98 - Permanences secrétariat :
lundi et mercredi de 10h à 16h et jeudi de 10h à 17h

Chirurgiens dentistes

Dr Michel Blay, Sully sur Loire, 02 38 36 21 18
Dr Philippe Long, Sully sur Loire, 02 38 36 24 93
Dr Patrick Le Chever, Sully sur Loire, 02 38 36 21 43
Dr Christophe Lambert, Ouzouer sur Loire, 02 38 35 69 03

Infirmiers

Marielle Coutant, Les Bordes et Saint Père sur Loire, 06 80 25 33 44
Caroline Asselin et Julie Vaillant, Bray-St Aignan 02 38 31 07 71
Maïté Lagièrre et Maryline Rygielski, Cerdon, 02 38 05 07 51
Corinne Garineaud, Isabelle Felipe et Gisèle Rygielski,
Ouzouer sur Loire, 06 87 51 51 04
V. Hodeau et V. Veniant, St Benoît sur Loire, 06 47 07 20 15
Aurélien Henry et Karine Chauvin, Sully sur Loire, 02 38 36 26 71
Isabelle Le Chevalier, Sully sur Loire, 02 38 36 26 77
Armelle Michaut, Sully sur Loire, 06 18 96 70 49
Valérie Vincent et Hervé Goumillout, Viglain, 02 38 37 21 68



Loiret Santé

la complémentaire santé pour tous les Loirétains

Le Département propose une complémentaire santé accessible à tous les Loirétains. L'objectif ? Renforcer l'accès aux soins, notamment pour les publics les plus fragiles car ils sont souvent exclus du système médical.

Kinésithérapeutes

Jérôme Nourisson, Bray-Saint Aignan, 02 38 67 52 38
Sébastien Vatan, Olivier Moreau et Jacques Bideault,
Ouzouer sur Loire, 02 38 35 06 08
Yves Deschamps, Saint Benoît sur Loire, 06 86 56 70 52
Gérard Gérald, Sully sur Loire, 02 38 36 22 81
M. Martin, T. Damion, J. Heidet, Sully sur Loire, 02 38 36 30 75
Alice et Sylvain Retière, Sully sur Loire, 02 38 36 34 95
Jean-Paul Arrachard, Viglain, 02 38 37 20 60

Laboratoire d'analyses médicales

Sully sur Loire, 02 38 36 24 87

Orthodontiste

Dr Nathalie Calendini, Bray-Saint Aignan, 02 38 05 02 44

Orthophonistes

Delphine Briais, Bray-Saint Aignan, 06 68 18 95 00
Virginie Hosse, Isdes, 02 38 29 03 77
Cabinet Dion - Wera, Sully sur Loire, 02 38 36 59 77

Ostéopathes

Arnaud Chenuet, Dampierre en Burly, 07 81 38 32 06
Guy Boitout - Laure Martin, Sully sur Loire, 02 38 36 23 73
Juliette De Person, Sully sur Loire, 06 72 32 37 09

Pédicures / podologues

Véronique Billereau, Bray-Saint Aignan, 02 38 31 25 14
Marion Bouteiller, Isdes, 02 38 29 13 24
Aurore Drouin, Dampierre en Burly, 07 87 80 63 20
Isabelle Dambrine, Ouzouer sur Loire, 02 38 35 13 34
Christopher Biggs, Sully sur Loire, 02 38 36 40 08
Isabelle Vigoureux, Sully sur Loire, 02 38 36 41 14

Psychologues

Emeline Pimbert, Bray-Saint Aignan, 07 82 33 44 68
Fabienne Fillion, Germigny des Prés, 02 38 64 05 93
Laurence Boissenin, Sully sur Loire, 02 38 36 31 62

Psychothérapeutes

Pierre Dassigny, Sully sur Loire, 06 88 48 50 72
Guylaine Lambert, Sully sur Loire, 06 12 54 25 91

Sage femme

Anne Parfait, Sully sur Loire, 02 38 38 17 94

Sophrologues

Isabelle Schwartz, Bray-Saint Aignan, 06 50 28 19 61
Nadège Boullier, Saint Père sur Loire, 06 19 42 40 35

+ d'infos :

sur le site dédié
<http://macommunemasante.org/loiret-sante/>
ou par téléphone : 02 46 72 01 62 (prix d'un appel local)

Parole aux communes.

A chaque numéro, la Communauté de communes donne la parole à une commune membre.

ZOOM SUR CERDON

Le village

Dans le quadrant sud-est du département du Loiret, là où la Sologne commence, en limite du Cher, pays de sources et de ruisseaux, pays de forêts et de gibiers, Cerdon est un authentique village de Sologne.

Sa population est de 979 habitants. Son maire Alain Mottais, récemment élu est sensible à la dynamique du village.

Les associations sont nombreuses et actives (19), dont une nouvellement formée pour les « anciens » et une en cours de création « C'est moi qui l'ai fait » qui rassemble les dames qui aiment tous les travaux manuels.

Le village maintient ses commerces : pharmacie, épicerie, fleuriste, boulangeries, buraliste, bars, coiffeur, une boucherie, une quincaillerie et son restaurant « les 2 Bécasses ». Les artisans sont également bien présents sur la commune : couvreur, électricien, carreleur, menuisier, peintre, dépannage informatique, taxi, un garagiste et négociant en véhicules d'occasion. Un marché se tient sur la place du village deux fois par mois.

Une maison médicale a été créée avec un médecin et deux infirmières. L'école primaire compte trois classes, de la maternelle au CM2.

La commune peut également recevoir les touristes avec son gîte d'étape pour une quinzaine de personnes équipé d'un garage à vélo. Sa salle polyvalente est proposée à la location pour les manifestations (mariage, anniversaire ...).

Son église, Sainte Marguerite, **classée aux monuments historiques** en 1941, date de la fin du XII^e siècle. Son mobilier et les objets culturels sont importants. On y trouve par exemple le *Mariage mystique de Sainte Marguerite*, panneau peint attribué au peintre Raphael, cadre bois sculpté et doré début du XVI^e siècle.

L'étang du Puits, à 7 km du village, **un site exceptionnel dans un cadre sauvegardé**, cette réserve de 180 hectares représente un atout majeur l'été pour les cerdonnais et les villages alentours. C'est une base de loisirs comprenant un club de voile, club de bateaux à moteurs et ski nautique, pédalo, baignade (surveillée en juillet et août) et un snack.

Tout au long de l'année la commune et les associations organisent des manifestations culturelles ouvertes à tous : randonnées, concerts (chaque vendredi d'été) chaque vendredi et une fête pour clôturer la saison fin août.

Retrouvez la commune sur sa page Facebook !

5^{ème} Fest'
23
24
25
mars
2018
Hiver
Cerdon
du Loiret

Un festival soutenu par la Commune de Cerdon
et par la Communauté de communes du Val de Sully.

Programmation par les Anonymes Associés.

Renseignements et réservations : 06 09 41 60 74 / festhiver@hotmail.fr

Vendredi 23 mars

20h, **musique classique**. Musique française volume 1 : Fauré, Saint-Saëns, Poulenc. Piano, Hautbois, basson, violon.

21h30, **ouverture** du festival. • **Salle polyvalente** •

Samedi 24 mars

14h30, **théâtre** : spectacle de l'atelier théâtre de l'école de Cerdon.

16h, **goûter** des enfants. 16h30, **clown** : Amédée Bricolo.

18h30, **chanson** : Florent Gateau Quartet.

19h30, **repas** (8€). 20h30, **musique et bal** : groupe Zoréol (musique de la Réunion) • **Salle polyvalente** •

Dimanche 25 mars

15h, **conte** : Anne Boutin Pied, Florent Gateau - *Ding Dong* • **Gîte communal** •

17h, **musique classique**. Musique française volume 2, *Fin de siècle à la française* : Franck, Massenet, Lefebure-Wély ... Piano, violon, voix, harmonium.

18h45, **clôture** du festival • **Salle Polyvalente** •

Pose de la première pierre
Centre d'interprétation
Saint Benoît sur Loire.

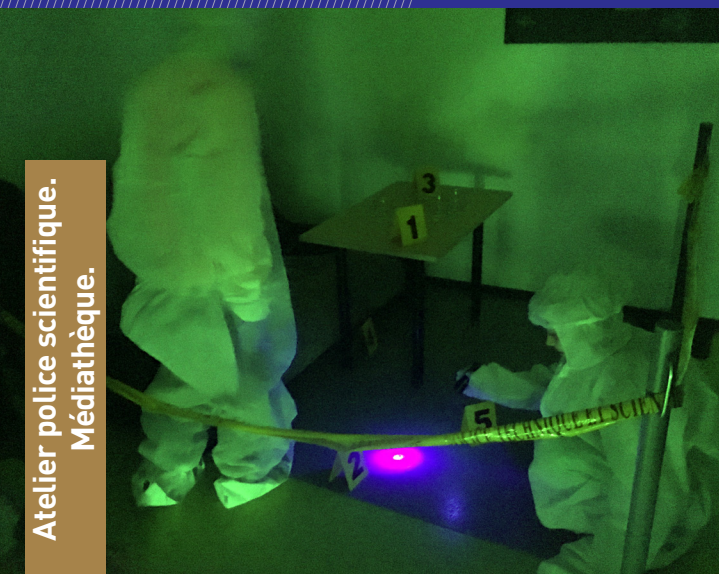


Premiers flocons sur l'oratoire.

Instant(s) de vie

EN VAL DE SULLY

Atelier police scientifique.
Médiathèque.



Atelier musique électronique. Collège.



Vœux.



Culture. Théâtre Magique.




Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Directrice de la publication : Nicole LEPELTIER ■ Responsable de la rédaction : Jean-Claude ASSELIN

Conception, réalisation & rédaction : service communication et la commission communication ■ Parution et dépôt légal : mars 2018

Imprimé par L'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■ ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).

Rejoignez-nous sur 
et participez aux prochains
instants #ValdeSully